

# PROFIL DE Baignade

Date d'élaboration initiale : Mai 2013  
Dernière actualisation : Avril 2022

## CARACTÉRISTIQUES

Commune : Saint-Brieuc / Département : Côtes d'Armor (22)  
 Personne responsable de la baignade : Le Maire  
 Période de surveillance sanitaire : du 01 juin au 15 septembre  
 Heure de surveillance : Baignade non surveillée  
 Fréquentation moyenne journalière estimée en été : 50 personnes  
 Numéro de téléphone de la mairie : 02 96 62 54 00  
 Localisation du point de suivi ARS (Lambert 93) : X = 278298 Y = 6840467  
 Echouage d'algues vertes : Sensibilité forte  
 Prolifération du phytoplancton : Pas de sensibilité particulière  
 Evolution de la qualité de l'eau : Stable sur 4 ans  
 Risque de fermeture : Avéré

## ÉQUIPEMENTS



## LOCALISATION DE LA ZONE DE Baignade



# Plage du Valais

VILLE DE SAINT-BRIEUC



## QUALITÉ DES EAUX DE Baignade

Classement au cours des 4 dernières années (Directive 2006/7/CE)

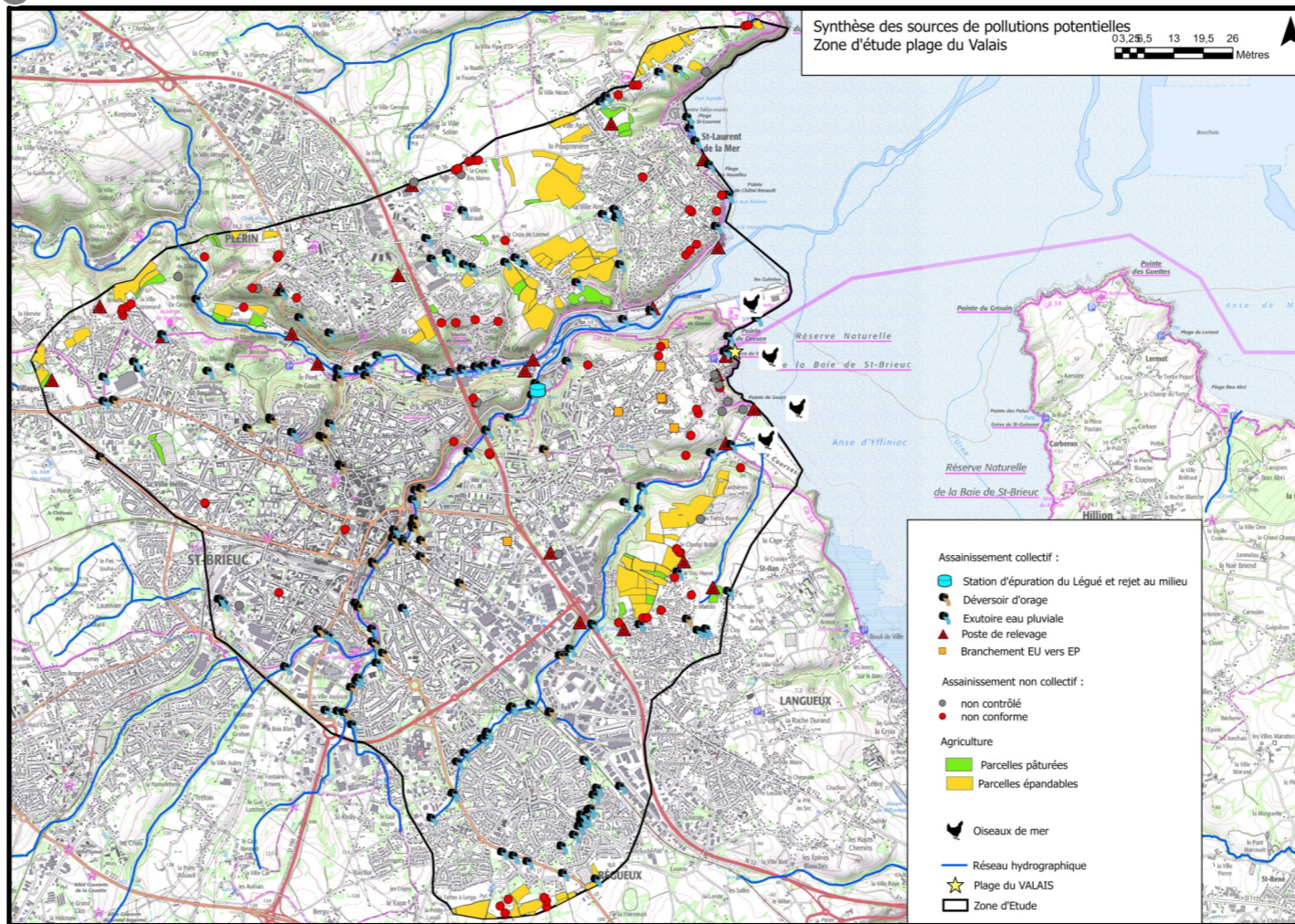
Année	2019	2020	2021	2022
Qualité	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante



Insuffisante



## PRÉSENTATION DE LA ZONE D'INFLUENCE



## CONSEILS AUX Baigneurs

En cas d'urgence, appelez le 112,

Ne vous baignez pas en temps de pluie, ni après une pluie  
 Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune  
 Méfiez-vous des écoulements sur la plage : ces rejets peuvent être contaminés. Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire.  
 Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez aux petits à les éviter.

## ÉPISODES DE POLLUTION RECENSÉS

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction baignade
2019 :	Algues vertes	Échouage d'algues vertes	Oui
2020 : 1 épisode	Bactériologique	Ruissellement	Oui
2021 : 2 épisodes	Bactériologique	Ruissellement	Oui
2022 : 1 épisode	Bactériologique	Ruissellement	Oui

## GESTION PRÉVENTIVE / ARRÊTÉS DE FERMETURE PRIS EN CAS DE

Débordements des postes de relevage (assainissement collectif)  
 Précipitations entraînant un lessivage de la zone de collecte des eaux pluviales

Sources de pollution potentielles ou avérées

Rejet de la station d'épuration  
 Déversoirs d'orage  
 Débordement des postes de relevage  
 Assainissements non collectifs défectueux  
 Contaminations des eaux pluviales

Principales préconisations

Travaux en cours, pour améliorer la qualité du rejet  
 Suppression des ouvrages ou amélioration du fonctionnement  
 Sécurisation des ouvrages (alarmes, bâche de stockage...)  
 MAJ du Diagnostic et mise en conformité des installations  
 Information sur la contamination par le biais du lessivage des rues